

# Règlement de l'épreuve

La fête de l'eau libre est organisée par l'association L'Ois'eau libre. Ces épreuves auront lieu le **dimanche 11 juin 2017** sur la base de loisirs de Longueuil Sainte Marie et se décompose en 3 courses :

- Un parcours de **1km** de natation à réaliser de manière individuelle
- Un parcours de **3km** de natation à réaliser de manière individuelle
- Un parcours de **5km** de natation à réaliser de manière individuelle

	<b>POUR LES 3 COURSES : 1km, 3km et 5km</b>
Inscriptions	8h-8h45
Age minimal pour participer	11 ans
Briefing	8h45
Départ de la course	9h00
Temps limite de fin de course	12H00

## I. Inscriptions

Les épreuves sont ouvertes à tous. En s'inscrivant, chaque participant s'engage à connaître et respecter le règlement de l'épreuve. Il valide les renseignements fournis et par de son inscription il bénéficiera d'une assurance responsabilité civile à la MAIF propre à cette manifestation.

L'inscription est réalisée via le site [www.kms.fr](http://www.kms.fr) et sera validée à la réception (physique ou électronique) du montant d'inscription et d'un certificat de non-indication à la pratique en compétition de la natation en eau libre de moins d'un an. Une licence en cours avec la mention « En compétition » vaut un certificat médical.

**ATTENTION : En l'absence de ces documents il ne sera pas remis de dossard et vous ne pourrez pas prendre le départ et prétendre au remboursement des frais d'inscription.**

Le nombre de concurrents maximum est fixé à 200.

Une pièce d'identité pourra être demandée à la remise de dossard.

Pour les mineurs, la signature de la liste d'émargement d'un représentant majeur vaut une autorisation parentale autorisant à courir sur cette épreuve.

## II. Sécurité

La sécurité sera réalisée par la mise en place d'un bateau à moteur et des canoës le long de la partie aquatique et par la présence d'une équipe de secours composée d'un médecin et de 2 BEESAN.

En cas de problème, chaque bénévole sera capable de contacter l'équipe de secours.

L'équipe de secours sera en place pour toutes les courses.

Un briefing aura lieu avant le départ de la course, les concurrents devront respecter les consignes qui seront données.

## III. Epreuves

### A. Température de l'eau

Aucune température minimale n'est requise pour la partie aquatique de l'épreuve. Les participants seront avertis de la température de l'eau avant le départ de l'épreuve. Les lunettes, bonnets, combinaisons néoprène, les palmes et le tuba sont autorisées.

### B. Classement

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés pour chaque course selon les catégories suivantes :

- Natation en maillot :
  - Femme :
    - Moins de 25 ans
    - Moins de 45 ans
    - Moins de 65 ans
    - Plus de 65 ans
  - Homme :
    - Moins de 25 ans
    - Moins de 45 ans
    - Moins de 65 ans
    - Plus de 65 ans
  
- Natation avec combinaison ou palmes (classés dans la même catégorie) :
  - Femme : Les trois premières toutes catégories sur chaque course.
  - Homme : Les trois premiers toutes catégories sur chaque course.

### C. Départ et parcours

Un départ groupé sera lancé au sifflet sur la berge. Le parcours se compose de tours de l'île :

- Parcours de 1km : 1 tour de l'île
- Parcours de 3km : 3 tours de l'île
- Parcours de 5km : 5 tours de l'île

La fin de la course sera sur la berge sous l'arche d'arrivée.



#### **IV. Annulation**

En cas d'interruption définitive ou d'annulation de l'épreuve pour intempérie (alerte Orange, orage, Tempête...) ou toute autre raison, l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.

Un remboursement sera effectué si le concurrent présente un certificat médical lui interdisant la course avant la course.

#### **V. Droits d'image**

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, Il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que, partenaires, médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation des épreuves, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.

#### **VI. RESPECT et SPORTIVITE**

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité. Un concurrent pourra être disqualifié en cas de comportement non-sportif.